

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14900**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, spécialité Génie des Installations Nucléaires, en convention avec l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Nationale Supérieure des Mines (Saint-Etienne) (ENSMSE) Modalités d'élaboration de références : CTI	Ecole Nationale Supérieure des Mines (Saint-Etienne) (ENSMSE) , Ministre du Redressement Productif

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique, 227p Gestion de l'énergie, 227u Surveillance d'installations de production d'énergie, de climatisation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur en Génie des Installations Nucléaires intervient dans les domaines relatifs à l'Exploitation, la Maintenance ou le Démantèlement des INB (Installations Nucléaires de Base). Il prépare, pilote, et clôture des missions ou des chantiers.

Il travaille en mode projet en intégrant de façon permanente les exigences et spécificités du milieu nucléaire, à savoir : la sûreté des installations, la sécurité des personnes, les procédés, technologies et méthodologies liés à l'exploitation, la maintenance et au démantèlement, la gestion des déchets.

L'activité professionnelle de l'ingénieur spécialisé en Génie des Installations Nucléaires s'organise autour de 3 pôles d'activité autour desquels les enseignements sont organisés et les compétences sont évaluées :

1. Préparer une mission d'exploitation, de maintenance ou de démantèlement en environnement nucléaire :

organiser : planning des interventions, schéma organisationnel de la mission, scénario de démantèlement, déterminer les ressources techniques, humaines, et économiques, définir un accord avec le client sur plan d'action, définir les budgets, choisir les prestataires.

2. Piloter une mission d'exploitation, de maintenance ou de démantèlement en environnement nucléaire :

garantir la sûreté nucléaire, assurer : le « zéro accident » de personnel, la satisfaction du client, la rentabilité du chantier ou de l'affaire, respecter les délais, optimiser la dosimétrie du personnel, maîtriser et gérer les fortuits.

3. Clôturer et capitaliser la réalisation des missions d'exploitation, de maintenance ou de démantèlement en environnement nucléaire :

mettre en place les retours d'expérience, relatifs aux aspects de sûreté/sécurité, techniques, humains, et organisationnels, suivre et analyser les différents bilans économiques, proposer les optimisations de l'organisation, définir et mettre en place un plan de formation en adéquation avec les attentes en matière de compétences, améliorer les procédures et les modes opératoires.

Ces pôles de compétence sont renforcés par des compétences spécifiques propres au milieu nucléaire qui sont les suivantes:

sécurité : compétences notamment en radioprotection,

sûreté : compétences dans le domaine de l'analyse des risques et du management de ces derniers,

qualité : compétences de déploiement du système qualité propre à l'intervention en intégrant au-delà des concepts classiques (type ISO), les réglementations propres au nucléaire,

gestion des déchets : compétences à la fois scientifiques et juridiques permettant de caractériser, classifier et identifier les voies de traitement les plus appropriées,

procédés : compétences en sciences, techniques et technologies propres au cycle du combustible ou à la production d'énergie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité accessibles par le détenteur de ce titre sont ceux de la production d'électricité, de l'élaboration et de la transformation de matière nucléaire, du traitement et de l'élimination des déchets non dangereux et dangereux, de la dépollution et autres services de gestion des déchets, de la construction et du démantèlement de sites.

Chargé d'affaires,

Chef de projet en maintenance,

Pilote de démantèlement,

Responsable d'exploitation de tout ou partie d'une Installation Nucléaire de Base (INB),

Scénariste de démantèlement,
Ingénieur en valorisation des sites,
Responsable radioprotection.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H2701 : Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique

Réglementation d'activités :

Pour exercer son activité, l'ingénieur en Génie des Installations Nucléaires doit être détenteur d'habilitations.

Le nombre et la nature de ces habilitations dépend du domaine sur lequel il intervient.

On distinguera particulièrement le cycle du combustible amont ou aval et les réacteurs destinés à la production d'énergie. Dans tous les cas, ces habilitations intègrent les préconisations et règlements en matière de : procédés employés, sûreté, qualité, sécurité, dosimétrie et radioprotection. Si l'ingénieur intervient sur des installations à caractère militaire, qu'elles soient liées à l'armement ou au réacteur de propulsion, d'autres habilitations sont nécessaires.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'accès au diplôme est réalisé sous statut salarié, que ce soit en formation par apprentissage ou continue. La certification repose à part égale sur les acquis académiques, et les acquis en entreprise.

L'activité en entreprise fait l'objet d'un encadrement spécifique. Pour les acquis en entreprise, la certification repose sur les 3 pôles d'activité relatifs au métier d'ingénieur, listés dans le référentiel d'activités.

Pour les candidats en VAE, la certification repose sur la présentation et l'explicitation d'activités, de faits, de résultats obtenus et d'éléments de preuves venant démontrer la compétence dans le cadre des 3 pôles d'activités du référentiel.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Président de jury : le directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne ou son représentant Représentant de l'INSTN Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants
Après un parcours de formation continue	X	Président de jury : le directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne ou son représentant Représentant de l'INSTN Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants
En contrat de professionnalisation	X	Président de jury : le directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne ou son représentant Représentant de l'INSTN Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Président de jury : le directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne ou son représentant Représentant de l'INSTN Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i></p> <p>Equivalence partielle possible pour les personnes issues d'une formation bac + 4 à caractère scientifique ou industriel.</p>	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Parution au JO du 10 février 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Habilitation de sa procédure VAE par la CTI

Références autres :

Formation en partenariat avec l'ISTP (Institut supérieur des techniques de la performance)

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.istp-france.com

Autres sources d'information :

www.istp-france.com

www.emse.fr

www.instn.cea.fr

<http://www.emse.fr>

Lieu(x) de certification :

Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne

158, cours Fauriel

42023 Saint Etienne cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Supérieur des Techniques de la Performance

61, boulevard alexandre de Fraissinette

42015 Saint Etienne cedex 2

Historique de la certification :